



Formation professionnelle

ENTRAÎNEUR DE HANDBALL Niveau V · bac +2

L'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball vous propose, dès la saison prochaine, une formation pour devenir "coordinateur club", "directeur technique" ou "entraîneur jeune/adulte niveau national" : le Titre à Finalité Professionnelle (TFP) "Entraîneur de Handball".

Apprentissage

en partenariat
avec le



DURÉE ET ORGANISATION

13 mois

> de novembre 2020 à novembre 2021

503 heures*

- > 285 heures en centre de formation
- > 210 heures à distance
- > 8 heures de certification



TARIFS

Pris en charge à 100% hors frais annexes.

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement et hébergement)

Hors apprentissage

non éligible à un contrat de professionnalisation



DURÉE ET ORGANISATION

13 mois

> de novembre 2020 à novembre 2021

415 heures*

- > 248 heures en centre de formation
- > 159 heures à distance
- > 8 heures de certification



TARIFS

4 980 € (415 h x 12 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire
(restauration, déplacement et hébergement)

+ 246 heures de mise en situation professionnelle (apprentissage et hors apprentissage)

- > **65 h minimum** à performer avec des adultes en sécurité (publics supports : équipe adultes de niveau national, équipe féminine de National 3, équipe masculine de Pré-national)
- > **65 h minimum** à former des jeunes en sécurité (publics supports : équipe U 18 ans masculine de niveau national ou du plus haut niveau territorial, équipe U 17 ans féminines de niveau national ou du plus haut niveau territorial, équipe U 16 ans du plus haut niveau territorial, sélections de comités, sélections de ligue, structures du PPF)
- > **50 h minimum** à entraîner et manager
- > **6 h minimum** à tutorer (accompagnement d'un stagiaire en formation modulaire et/ou continue)
- > **30 h minimum** à coordonner un projet technique ou sportif (accompagnement d'un stagiaire en formation modulaire et/ou continue | structure choisie par le stagiaire en accord avec sa structure d'appartenance et l'organisme de formation - club, comité, ligue)
- > **30 h minimum** à développer le modèle économique (structure choisie par le stagiaire en accord avec sa structure d'appartenance et l'organisme de formation - club, comité, ligue).

Épreuves de sélection

apprentissage et hors apprentissage

vendredi 2 octobre 2020

① Écrit

45 minutes maximum

Il portera sur l'analyse d'une vidéo et permettra d'apprécier la qualité d'expression écrite, l'organisation des idées et la pertinence de l'analyse.

Le candidat devra s'appuyer sur son expérience et ses connaissances.

➤ Épreuve notée sur 10 points

② QCM

25 minutes maximum

50 questions portant sur :

- réglementation/sécurité ;
- activités du Handball ;
- organisation fédérale ;
- métier d'entraîneur de handball.

➤ Épreuve notée sur 10 points

③ Entretien

20 minutes maximum

Il se déroulera avec le jury d'épreuves, à partir de l'écrit rédigé par le candidat et de son QCM.

Il sera orienté sur l'expérience personnelle d'animation et de pratique du candidat et permettra d'apprécier ses motivations, ses aptitudes à suivre l'ensemble de la formation, ainsi que ses capacités d'expression orale.

➤ Épreuve notée sur 20 points

Ces épreuves sont susceptibles d'être organisés à distance nécessitant un ordinateur et une connexion Internet. L'épreuve totale des tests de sélection est notée sur 40 points. Seuls les candidats ayant obtenu la moyenne de 20/40 pourront être admis en formation, sous réserve du nombre de places disponibles.

Au moment de son entrée en formation, le(la) candidat(e) devra :

- être âgé de 18 ans révolus ;
- être licencié à la FFHandball tout au long de sa formation ;
- être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou diplôme équivalent ;
- être titulaire du module « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain » et du certificat « Entraîner des jeunes en compétition » et/ou du certificat « Entraîner des adultes en compétition »,
ou être titulaire du BPJEPS Activités Sports Collectifs mention Handball ou BEES 1er degré Handball,
ou être titulaire de l'Entraîneur Régional de handball,
ou avoir une expérience de joueur de 150 matches professionnels en LNH / LFH ou 20 sélections nationales en EDF A,
ou avoir une expérience de 50 matches dans les 4 dernières saisons comme entraîneur responsable d'équipe au niveau national 3, Pré-national ou championnat de France -18 en France ;
- justifier des conditions de l'alternance mise en situation professionnelle sur l'encadrement des activités et des interventions pédagogiques par la ou les structures dans le(s)quelle(s) le candidat va évoluer sur des publics supports suivants :
 - > équipe adultes de niveau minima Nationale 3 féminine ou minima Prénationale masculine ;
 - > équipe U 18 masculines de niveau national ou du plus haut niveau territorial, équipe U 17 ans féminines de niveau national ou du plus haut niveau territorial, équipe U 16 ans du plus haut niveau territorial ou dans une structure fédérale du PPF (Pôles espoirs, Centre de formation de Club Professionnel, comités, ligues).

Inscription du 10 août au 18 septembre 2020

➤ www.aura-handball.fr/institut-formation-emploi

Comment financer sa formation ?

Vous allez signer un contrat d'apprentissage

Contactez le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) des Métiers du Sport et de l'Animation d'Auvergne pour l'établissement du contrat. Prise en charge à 100% des frais pédagogiques et partielle des frais annexes. L'employeur gardera à sa charge le salaire de l'apprenti et percevra une aide unique variable selon l'âge de l'apprenti. Documents à télécharger > [le nouveau contrat d'apprentissage | AFDAS](#) / [L'apprentissage : mode d'emploi | FFHandball](#) / [Fiche synthèse apprentissage | FFHandball](#)

Vous êtes salarié dans le domaine du sport (hors apprentissage)

Vous pouvez prétendre à un financement par l'[OPCO AFDAS](#). Pour cela, votre employeur pourra solliciter l'AFDAS afin d'établir une demande de financement de la formation.

Vous êtes demandeur d'emploi

Contactez votre conseiller Pôle Emploi et/ou une mission locale (-26 ans) pour échanger sur les financements possibles (Pôle Emploi, Conseil Régional, AGEFIPH, CSP, CIF, CPF...).

Vous êtes salarié hors domaine du sport

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- OPACIF : dans le cadre d'une reconversion professionnelle

Pour plus d'infos, contactez le service formation de la Ligue AURA

5100000.formation@ffhandball.net